

## › DU Santé, précarité

### Objectifs

- › Acquérir les connaissances fondamentales sur les notions de précarité, de pauvreté, de vulnérabilité et de santé, ainsi que sur les facteurs d'accumulations et d'interactions entre les formes de précarité existante et la santé.
- › Comprendre comment certaines étapes et trajectoires de vie, ou encore certains lieux de vie parcourus favorisent la vulnérabilité des populations à la précarité et amplifient ses conséquences.
- › Identifier les institutions, les dispositifs et les outils disponibles pour l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Comprendre leur complémentarité et leur fonctionnement selon les populations ciblées.
- › Développer les compétences et les savoirs faire nécessaires pour contribuer efficacement à la prise en charge pluridisciplinaire des problèmes de santé et d'accès aux soins des populations accumulant des facteurs de vulnérabilité et de précarité.

### Public ciblé

- › Professions médicales, dentistes, pharmaciens, internes en médecine, infirmiers, autres professionnels paramédicaux, cadres de santé.
- › Travailleurs sociaux, psychologues.
- › Autres professionnels de l'intervention sanitaire et sociale intervenant ou susceptible d'intervenir auprès des populations précaires.

### Programme

- › **Module 1** : Quels sont les concepts clés, les déterminants de la santé et les aspects épidémiologiques et sociologiques à connaître pour aborder la question de la précarité et de ses effets sur la santé ? Comment identifier et structurer une analyse de situation ?
- › **Module 2** : Qui sont les populations les plus vulnérables ? (effet âge : tour d'horizon de la naissance à la personne âgée, effet genre)
- › **Module 3** : Quelles contributions de l'environnement de vie, de travail et de formation/éducation à la précarité ?
- › **Module 4** : Quels effets sur la santé de la précarité (notamment, la santé mentale et les maladies chroniques) ?
- › **Module 5** : Comment les facteurs de vulnérabilités s'accumulent et interagissent avec certains déterminants individuels et contextuels de la santé (en lien avec la précarité) et amplifient les effets sur la santé ? (ex : populations migrantes, SDF, Gens du Voyages ...)
- › **Module 6** : Quels institutions, dispositifs de prise en charge, outils et politiques d'accompagnement des populations précaires existent ? Comment les mobiliser ?
- › **Module 7** : Clôture de la formation par un colloque organisé sur un thème en lien avec les enjeux de santé et précarité.

## Enseignement en présentiel

### Responsables pédagogiques

- › Pr Geneviève CHÈNE  
genevieve.chene@u-bordeaux.fr  
Professeur de santé publique, Isped/  
université de Bordeaux - Bordeaux  
Population Health Research Center -  
Inserm U1219 et CHU de Bordeaux
- › Pr Fabrice BONNET  
fabrice.bonnet@chu-bordeaux.fr  
Professeur de médecine interne,  
université de Bordeaux et CHU de  
Bordeaux

### Assistante pédagogique

- › Céline VOIX  
celine.voix@u-bordeaux.fr

### Service formation continue Isped

- › isped.fc@u-bordeaux.fr



En décembre 2023, l'Isped a été accrédité en tant qu'école de santé publique par l'APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation).

Cette reconnaissance internationale vient souligner la qualité de l'offre de formation et l'excellence des programmes proposés dans le domaine de la Santé publique, ainsi que les moyens mis en œuvre pour l'accueil des étudiants et de l'ensemble des publics.

## Candidatures

Du 1<sup>er</sup> juin au 25 octobre 2024

<https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr>

## Organisation

### Durée

Une année universitaire.

### Volume horaire des cours :

84h d'enseignement et 5 demi-journées de stage.

- 7 séminaires de 12 heures, le jeudi et le vendredi, une fois par mois de décembre à juin :
  - Jeudi 5 et vendredi 6 décembre 2024
  - Jeudi 9 et vendredi 10 janvier 2025
  - Jeudi 6 et vendredi 7 février 2025
  - Jeudi 13 et vendredi 14 mars 2025
  - Jeudi 10 et vendredi 11 avril 2025
  - Jeudi 22 et vendredi 23 mai 2025
  - Jeudi 12 et vendredi 13 juin 2025
- 15 heures de stage obligatoires (5 demi-journées) dans des structures en lien avec des personnes en situation de précarité (MDM, MDS, PASS, CCAS, La Case...).

### Lieu

université de Bordeaux - Site Carreire

### Validation de l'enseignement

Pour être déclaré admis :

La présence est obligatoire aux 7 modules + réalisation du stage + une épreuve écrite anonyme, sous forme de question rédactionnelle, d'une durée de deux heures et notée sur 20  
+ Analyse de situation sous forme d'une épreuve orale d'une durée de 20 minutes et notée sur 20, identifiée et préparée au cours de l'année

- Examen écrit : 03 juillet 2025
- Examen oral : 04 juillet 2025
- Session de rattrapage : 18 septembre 2025

➤

### Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs en santé publique et en sciences humaines ; experts des structures et dispositifs en lien avec les personnes en situation précaire (PASS CHU de Bordeaux, Médecins du monde, PASS et EMPP CH Charles Perrens...).

### Capacités d'accueil

Maximum : 20 personnes.

## Tarifs

(sous réserves de validation des instances universitaires)

### Formation initiale

600 € de frais de formation + contribution à la vie étudiante et de campus \* + droits de scolarité\*\*

### Formation continue/Adultes en reprise d'études \*\*\*

- non financée : 1000 € de frais de formation + droits de scolarité\*\*
- financée : 1500 € de frais de formation + droits de scolarité\*\*

\* 100 € pour 2023-2024

\*\* 170 € pour 2023-2024

\*\*\* Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études (ARE). Cela concerne :

- Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;
- Les demandeurs d'emploi ;
- Les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants) ;
- Les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;
- Les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

**En cas d'inscription à plusieurs DU la même année, réduction des droits universitaires à partir de la 2<sup>e</sup> inscription (136 € pour 2023-2024).**

## Candidature

### Comment candidater

Vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

- Professions médicales, dentistes, pharmaciens, internes en médecine, infirmiers, autres professionnels paramédicaux, cadres de santé ;
- Travailleurs sociaux, psychologues ;
- Autres professionnels de l'intervention sanitaire et sociale intervenant ou susceptible d'intervenir auprès des populations précaires.

- Alors, vous pouvez candidater et déposer votre CV et lettre de motivation sur eCandidat du 1er juin au 15 octobre 2024.

### Tout dossier incomplet ne sera pas étudié par la commission pédagogique.

Merci d'identifier votre objectif professionnel ainsi que votre motivation à souhaiter une formation sur la santé en lien avec les situations de précarité.

Pour toute question concernant le financement, vous pouvez consulter dans un premier temps la rubrique suivante :

<https://www.isped.u-bordeaux.fr/FORMATION/Formation-continue>

Au besoin, vous pouvez vous rapprocher du service de formation continue dont les coordonnées figurent sur le recto de cette plaquette.

## Candidature

## Mode d'emploi

1

Candidater avant le **25 octobre 2024** sur la page <https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr>

2

Les résultats de la Commission pédagogique seront communiqués par voie électronique au plus tard en novembre 2024. Aucun avis ne sera communiqué par téléphone.

3

Si votre candidature est retenue, vous recevrez le dossier d'inscription par mail.

4

Envoi du dossier **dématérialisé**, pièces et règlement au plus tard le **22 novembre 2024**

5

Ouverture de la plateforme **début décembre 2024**, envoi des login et mot de passe **uniquement si le dossier d'inscription est complet**.